

ECHOPLAINAIS

Actualité / Infos / Agenda

Le magazine de votre commune

La Plaine
sur mer

N°154

Mai-Juin 2021



P.3 / P.4/ P.5

LA GESTION DES EAUX SUR VOTRE COMMUNE



- L'étude des fleuves côtiers
- La gestion des algues
- La qualité des eaux de baignade et de pêche
- Le port de Gravette



p. **6**

ACTUALITÉ

LA JOURNÉE CITOYENNE

Proposez vos idées pour la Journée Citoyenne !

p. **9**

ÉVÈNEMENT

LA FÊTE DU VÉLO

Retrouvez le programme de la Fête du vélo qui aura lieu le samedi 5 juin au terrain stabilisé, cœur de bourg

p. **11**

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION

Exposition "La Lune est blanche" de **François et Emmanuel LEPAGE**. à ne pas manquer !

ÉDITO

Daniel BENARD,
Adjoint délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement du territoire

La gestion de l'eau pluviale est l'affaire de tous.

Comme vous, je ne suis pas expert dans ce domaine, mais spectateur et acteur. Spectateur, car, comme les médias nous le montrent, nous voyons de plus en plus de pluies intenses générant des inondations parfois catastrophiques. Acteur, car tout particulier consomme de l'eau potable, peut récupérer et utiliser l'eau de pluie pour arroser son jardin, nettoyer sa voiture, etc. et surtout éviter d'imperméabiliser son terrain.

La gestion de l'eau sur notre territoire est l'activité qui consiste à planifier, développer, distribuer et gérer l'utilisation optimale des ressources en eau, des points de vue qualitatif et quantitatif. Elle inclut la gestion des risques d'approvisionnement (sécheresse) et celle des risques d'inondations ou de pollutions. Avec les Schémas Directeurs d'Aménagement et Gestion de l'Eau, SDAGE (7 en France métropolitaine) sont fixés des objectifs ambitieux pour la préservation et la restauration de l'eau et des milieux aquatiques, mis en œuvre par un programme de mesures.

Etat des lieux en 2017 : un tiers des eaux de surface du bassin Loire-Bretagne est en bon état écologique. L'objectif du SDAGE Loire-Bretagne est d'atteindre 61 % des eaux en bon état d'ici 2027. Deux principaux axes de progrès permettent de parvenir au bon état des eaux dans le bassin Loire-Bretagne : redonner aux cours d'eau et aux zones humides un caractère naturel et préserver les populations des risques d'inondation (fluviaux ou par submersion marine).

Avec l'explosion de l'urbanisation, les sols sont recouverts par des infrastructures toujours plus nombreuses, ce qui a pour effet de les «imperméabiliser». Ainsi recouvert, le sol ne peut plus remplir ses fonctions naturelles. L'eau ne peut ni s'infiltrer, ni s'évaporer, le ruissellement s'accroît...L'imperméabilisation des sols augmente le risque d'inondation et de pénurie d'eau, contribue fortement aux îlots de chaleur, menace la diversité biologique et est un processus quasiment irréversible. De plus, la concentration du ruissellement intensifie le transfert de sédiments chargés de contaminants des sols (engrais azotés ou phosphatés, hydrocarbures, métaux lourds, produits phytosanitaires...) vers les cours d'eau et étangs servant de captation pour l'eau potable.

Est-il vraiment utile de faire bitumer mon allée ? Puis-je réserver une partie de mon terrain à la rétention d'eau ? En se posant quelques questions, chacun peut contribuer à lutter contre ce problème.

En cette période si particulière, prenez soin de vous et de notre eau.

➔ LA GESTION DES EAUX SUR VOTRE COMMUNE

L'ÉTUDE DES FLEUVES CÔTIERS

▶ Révélatrice d'interventions nécessaires



Ruisseau de la Tabardière

En adoptant la directive-cadre sur l'eau (DCE) en 2000, les États de l'Union européenne se sont engagés à atteindre un maintien et un bon état de toutes les eaux : cours d'eau, nappes souterraines, lacs, plans d'eau, eaux littorales...

Ces objectifs sont inscrits dans les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et dans leurs déclinaisons locales (les SAGE). Ils ont par ailleurs été imposés par l'Etat aux communautés de communes, communautés d'agglomération et métropoles, depuis le 1er janvier 2018, à l'occasion de la création de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

➔ UNE ÉTUDE INITIÉE PAR PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

Afin de répondre aux objectifs européens, une étude hydro-écologique des bassins versants de quatre fleuves côtiers a donc été engagée par Pornic Agglo Pays de Retz depuis 2019.

AVEC DEUX OBJECTIFS :

- La restauration du bon état et du potentiel des cours d'eau et des milieux humides aux horizons 2021/2027.
- La protection des populations contre les risques d'inondation (fluviaux ou par submersion marine).

À LA PLAINE-SUR-MER, LE DIAGNOSTIC HYDRAULIQUE A RÉVÉLÉ :

- Le mauvais état de l'émissaire en mer de notre commune : le sable s'y introduit du fait de l'existence de fissures. Cela crée une obstruction de l'émissaire qui, par fortes pluies, entraîne un risque d'inondations de certains secteurs en amont (Camping du Thar Cor,...).
- La succession d'ouvrages et l'envasement à différents points du cours d'eau de la Tabardière ont également pour conséquence de provoquer des inondations périodiques.

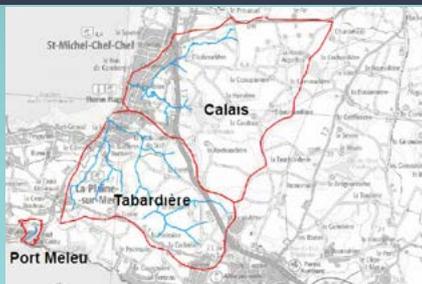
UN PROGRAMME DE TRAVAUX PLURIANNUEL À L'ÉTUDE

▶ PRENANT EN COMPTE L'IMPORTANCE ENVIRONNEMENTALE...

La restauration morphologique du cours d'eau de la Tabardière : écoulement naturel, connexion avec la nappe, augmentation des potentialités d'accueil et de l'habitabilité des berges

▶ ...AINSI QUE LA GESTION DES RISQUES D'INONDATION

- Travaux de remise en état de l'émissaire en mer
- Favoriser les zones d'expansion
- Améliorer l'écoulement vers l'océan
- Améliorer le débit du cours d'eau en zone urbaine



ESTIMATION COÛT DES TRAVAUX

Entre **1 570 000 €** et **1 905 000 €** selon le scénario d'aménagement retenu.

Enveloppe budgétaire prévue pour l'étude et les travaux à réaliser pour l'émissaire en mer en 2021: **512 000 euros**

Quelques chiffres en 2020

795
TONNES
D'ALGUES
RAMASSÉES

PLUS D'**1/3**

DES ALGUES SONT
COLLECTÉES À LA TARA

20%

D'ALGUES VERTES
DANS LES MÉLANGES
COLLECTÉS

POUR INFO

En 2020, plus du tiers des quantités collectées provient de la plage de La Tara. Les plages de La Prée et de La Gravette ont contribué à parts égales pour près de 50 % des tonnages récoltés. La proportion d'algues vertes dans le mélange collecté est de l'ordre de 15 à 20 %. Un suivi analytique réglementaire des algues est réalisé (valeur agronomique, paramètres physico-chimiques, matières organiques...).

QU'EN EST-IL DE LA GESTION DES ALGUES ?

Retour sur 2020

Sur la période estivale, les algues sont ramassées seulement en cas de forte arrivée, pouvant nuire à l'attractivité des plages.

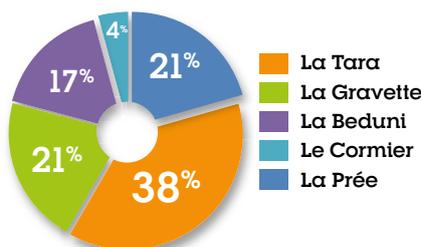
Les campagnes de ramassage d'algues (goémon, laminaire...) sur les plages sont très variables. Leur prolifération est liée à l'enrichissement des eaux en éléments minéraux dans l'Estuaire de la Loire, mais aussi à d'autres facteurs :

- stock « résiduel » d'algues présent dans les baies à la fin de l'année précédente,
- dispersion de ces stocks par les tempêtes hivernales,
- luminosité et température de l'eau en fin d'hiver,
- conditions météorologiques et courantologie estivale.

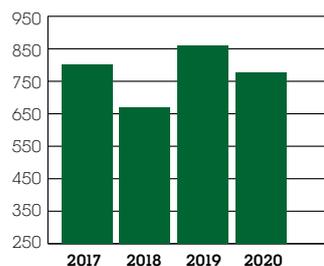
LA VALORISATION DES ALGUES RÉCOLTÉES

En 2020, le service VALBÉ a été mandaté par la commune pour préparer et encadrer la valorisation agricole des algues collectées sur son territoire par les services techniques municipaux, avec l'appui d'une entreprise locale. VALBÉ intervient pour caractériser le produit à épandre sur les terres agricoles et pour encadrer ces épandages en concertation avec le monde agricole local. Ainsi, préalablement à cette opération, une rencontre avec des agriculteurs a permis de rassembler un potentiel de surfaces à même de résorber les quantités attendues sur la campagne de ramassage de l'année 2020. Les algues ont été déposées en partie sur des prairies disponibles aux mois de juillet-août et sur une plateforme de stockage bétonnée mise à disposition par l'un des utilisateurs. Les épandages ont été réalisés en totalité à l'automne, dans de bonnes conditions climatiques et matérielles, avant l'implantation des mélanges céréaliers et de prairies.

Origine des algues

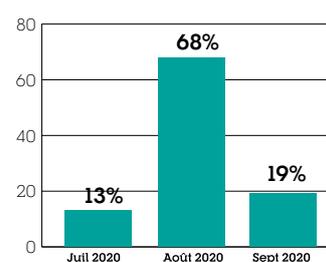


Évolution des tonnages collectés



■ en tonnes

Période de ramassage



COMMENT LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE ET DE PÊCHE EST-ELLE CONTRÔLÉE ?

La mission de contrôle sanitaire des eaux de baignade a été développée par le Ministère en charge de la santé publique. Cette action à caractère préventif, renouvelée à chaque saison estivale, est organisée localement par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Des contrôles sanitaires de la qualité des eaux de baignade et de pêche à pied sont également réalisés de façon inopinée avec dix prélèvements sur l'ensemble de la saison. Ce sont ces prélèvements qui permettent de déterminer la nécessité de fermeture d'une zone de baignade ou

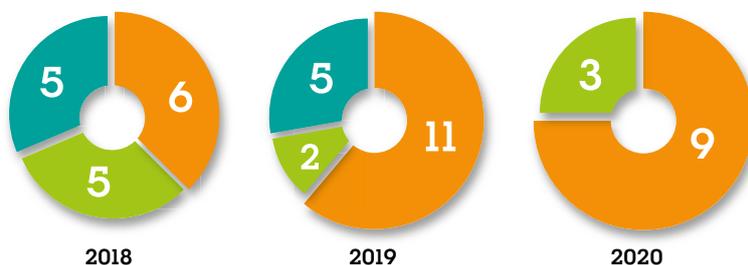
de pêche à pied, de façon temporaire ou permanente. Ce suivi sert également au classement des plages en fin de saison.

Dans le cadre de son contrat avec la SAUR, Pornic Agglo Pays de Retz a également instauré un suivi d'autocontrôle : du 1er juin au 30 septembre, une analyse des eaux est réalisée en moyenne tous les deux jours sur trois plages de La Plaine-sur-Mer, en condition marée haute +/- 2h (conditions identiques à celles de l'ARS).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ARRÊTÉS DE FERMETURE DE PLAGE SUR LA COMMUNE

Selon l'ARS, la fermeture d'une zone est nécessaire dès que :

- les résultats d'analyse sont hors-norme
- il y a un orage
- il y a une intensité pluviométrique et lors de tous débordements d'assainissement



■ sur analyses ■ Fermeture préventive confirmée par analyse ■ Fermeture préventive

Les terrains d'agrément, une particularité pouvant impacter sur la qualité des eaux

Il existe sur le territoire communal environ 900 terrains d'agrément, autrefois nommés « terrains de loisirs ». Occupés en période estivale (camping-cars, caravanes, chalets), ils n'ont pas de système d'assainissement, ou lorsqu'il est existant, n'est pas aux normes. Le rejet des eaux usées n'étant pas maîtrisé, celles-ci se retrouvent par conséquent dans les eaux de surface, les nappes phréatiques, puis dans les eaux marines.

LE PORT DE GRAVETTE

▶ Rapport des activités de l'année 2020 et projets

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la gestion du port de Gravette et de l'abri du Cormier a été transférée au Syndicat mixte des ports de pêche et de plaisance de Loire-Atlantique. Il s'agit d'un groupement de collectivités comprenant le Département ainsi que plusieurs communes, dont celles de La Plaine-sur-Mer, Saint-Michel-Chef-Chef et Préfailles. La Plaine-sur-Mer est représentée au sein du Syndicat par deux élus communaux, afin de prendre part aux décisions importantes.

Au 1^{er} janvier 2021, le personnel du Syndicat mixte des ports est composé de 13 agents, dont 8 au siège et 5 répartis dans les trois ports gérés en régie directe.



▶ RAPPORT DES ACTIVITÉS 2020

▶ Investissements mutualisés entre les ports de Comberge (Saint Michel-Chef-Chef), de la Pointe Saint Gildas (Préfailles) et de Gravette (La Plaine-sur-Mer) :

- Vidéo protection (19 500 €)
- Contrôle d'accès – barrières (37 500 €)
- Contrats d'entretien des grues et des aires de carénage
- Nouveau logiciel de gestion portuaire en cours d'évaluation

▶ Investissements spécifiques sur le port de Gravette :

- Changement de barrières d'accès (10 000 €)
- Nouveau bateau de servitude (46 000 €)
- Travaux de sécurité sur la grue

▶ PERSPECTIVES POUR 2021

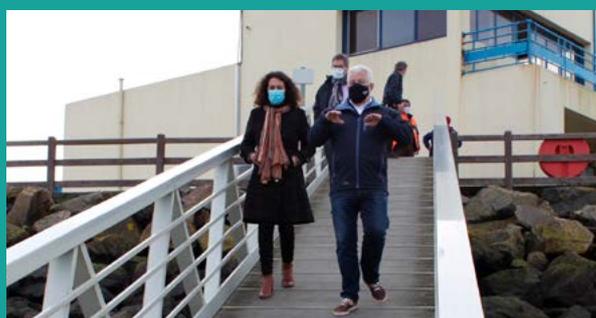
▶ Interventions mutualisées entre les ports de Comberge, de la Pointe Saint Gildas et de Gravette

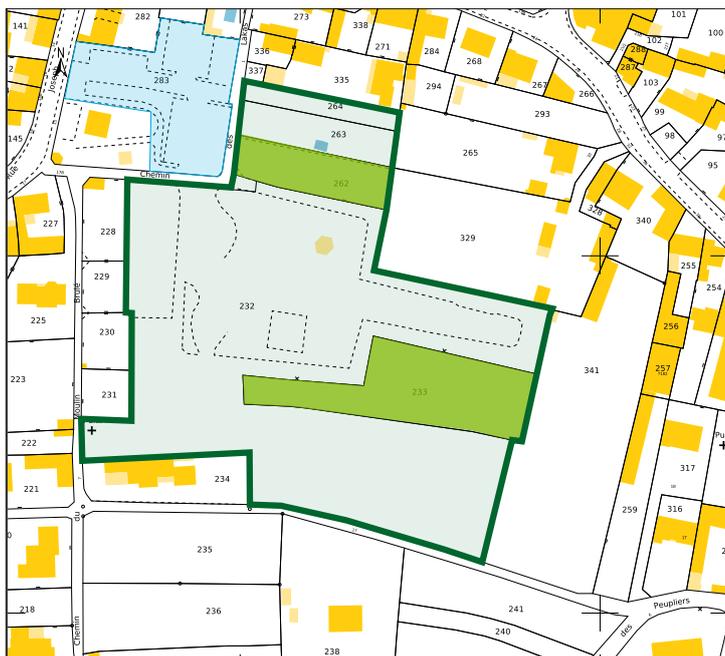
- Rénovation des mouillages des trois ports dans le cadre d'un marché à bons de commande : 400 000 €
- Diagnostic des infrastructures portuaires des trois sites (35 000 €)

▶ Pour le Port de Gravette

- **Projet de restructuration globale** de l'espace à terre de la zone portuaire portant sur la capitainerie, la mise à l'eau, le terre-plein, le stationnement, les circulations et un local à destination des plaisanciers
- Le dragage du port de Gravette sera réalisé à l'hiver 2021/2022, (Coût estimé à ce jour : 1,3 million d'euros)
- Réfection de la partie haute de la cale de mise à l'eau

En début d'année 2021, Mme La Maire Séverine MARCHAND a accueilli Mr Philippe GROVALET, Président du Syndicat mixte, Mr GUGUEN, le directeur, son adjoint Mr GENTHON et le commandant de port, Mr SAVARIT, afin de visiter le port de Gravette. Cette rencontre a permis de valider la nécessité de valoriser la capitainerie et de revoir l'aménagement des espaces du port pour améliorer les usages tant pour les professionnels que pour les plaisanciers.





JARDIN DES LAKAS

ACQUISITION PAR LA COMMUNE DE DEUX PARCELLES AU JARDIN DES LAKAS

Le Conseil Municipal a approuvé par délibérations du 20 juillet 2020 et du 3 novembre 2020, l'acquisition de deux parcelles privées situées au cœur du Jardin des Lakas.

Les propositions de ventes ont été formulées par deux propriétaires au bénéfice de la commune.

Le montant total de ces acquisitions (frais de notaire inclus) s'élève à 8 792,82 euros, pour une surface de 2.670 m².

Ces opportunités ont permis à la municipalité d'agrandir le jardin ouvert au public et de créer une continuité foncière au sein de son périmètre.

-  Périmètre jardin des Lakas ouvert au public
-  Parking des Lakas
-  Parcelles acquises ouvertes au public au printemps 2021

JOURNÉE CITOYENNE

PROPOSEZ VOS IDÉES POUR LA JOURNÉE CITOYENNE !

La citoyenneté, la solidarité, l'entraide sont des valeurs portées par la municipalité. C'est dans cet état d'esprit qu'il est proposé aux habitants de s'inventir sur la commune le temps d'une journée, pour mener à bien des actions citoyennes ou des petits chantiers qui contribueront au bien-vivre ensemble et à la qualité du cadre de vie. Pour organiser cette journée citoyenne, envisagée à l'automne 2021, les habitants volontaires sont invités à participer à la réunion de préparation qui se tiendra le **samedi 29 mai, à 10h, au Pôle associatif de l'Ormelette**, afin de proposer des idées d'ateliers. Réunion sous réserve des possibilités liées au contexte sanitaire : se renseigner en mairie la veille de votre déplacement, au 02 40 21 50 14.

Si vous n'êtes pas disponible le 29 mai, vous pouvez faire part de vos idées en rencontrant Mathilde COUTURIER, adjointe à la transition écologique, lors de ses permanences en mairie le mercredi matin (prendre rdv en mairie).



➤ APPEL

HÉBERGEZ DES ARTISTES CET ÉTÉ !

Vous avez une ou plusieurs chambres pour accueillir, le temps d'une nuit, des artistes qui passeront par La Plaine sur Mer cet été ? Vous souhaitez partager un moment convivial avec eux ? C'est une expérience qui s'offre à vous !

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus à evenementiel@laplainesurmer.fr



➤ DÉPART À LA RETRAITE DE VÉRONIQUE DELANNÉ



Après une longue vie professionnelle dans le secteur bancaire, Véronique DELANNÉ a mis un premier pied en mairie en 2016 pour des remplacements à l'accueil, puis elle a intégré le service d'accueil

permanente à partir d'avril 2019. Au terme d'une belle carrière professionnelle, Véronique a fait valoir ses droits à la retraite en avril dernier.

Madame la Maire, accompagnée de l'ensemble du Conseil Municipal et des services municipaux, remercie Véronique pour son implication au service de la commune et lui souhaite une très agréable retraite.

CCAS

ÉTAT DE LA VACCINATION COVID-19

Plus de 250 personnes de plus de 75 ans ont bénéficié de l'aide du CCAS de La Plaine-sur-Mer pour procéder à leur inscription au centre de vaccination de Pornic Ste Marie.

En effet, un premier courrier, dès la mi-janvier, relayait l'information de l'Agence Régionale de Santé et les invitait à se connecter ou à téléphoner pour accéder à une séance. La possibilité était laissée également aux personnes non-autonomes face au numérique de se rapprocher du CCAS afin d'obtenir une aide. Durant la semaine du 1^{er} mars, les conseillers de la commission Vie sociale se sont rendus au domicile de ces derniers pour leur délivrer le questionnaire à présenter lors de la 1^{ère} vaccination et obtenir l'autorisation de procéder à leur inscription. À ce jour, tous ont été inscrits pour une première injection en avril et recevront la seconde en mai. Une vingtaine de transports a été organisée et réalisée par les conseillers municipaux et quelques bénévoles.

« Il était essentiel de ne pas laisser nos aînés démunis devant la complexité de la démarche. La visite à domicile en a rassuré plus d'un. » explique Danièle VINCENT, adjointe à la Vie sociale.

Nous rappelons que le CCAS n'est pas un centre d'inscription à la vaccination. Le service rendu pour les prises de rendez-vous concerne uniquement les personnes n'ayant pas accès au numérique. **Contact : Tél 0806000344 de 9h00 à 18h00 ou sur le site : sante.fr**



centre de vaccination de Sainte Marie-sur-Mer

➤ LES TERRAINS D'AGRÈMENT : UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL

QU'EST-CE QU'UN TERRAIN D'AGRÈMENT ?

Les terrains d'agrément sont des terrains privés, situés en zones agricoles ou naturelles. Ces zones ont été définies au Plan Local d'Urbanisme soit du fait de leur qualité paysagère exceptionnelle à préserver (il s'agit des espaces en coupures d'urbanisation ou des espaces proches du rivage), soit car ce sont des secteurs à vocation ou qui ont vocation à retourner à l'usage agricole en vertu de leur potentiel agronomique, biologique ou économique.

L'OCCUPATION DES TERRAINS D'AGRÈMENT : UN FORT IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Il existe, sur le territoire de la Plaine sur Mer, environ 900 terrains d'agrément investis par des installations de type chalet, mobil home, caravanes ou encore camping-car, résultant parfois de situations anciennes.

Les usages de « loisirs » qui s'y sont développés nuisent au paysage plainais, provoquent le mitage du territoire dans des espaces devant être laissés à leur état naturel. Par ailleurs, ils engendrent des problèmes sanitaires tels que l'abandon de déchets, le rejet des eaux usées dans l'environnement causé par l'absence ou l'insuffisance d'un système d'assainissement aux normes. Leur impact environnemental est conséquent, notamment sur la qualité des eaux de surface, des nappes phréatiques et des eaux marines, pouvant mener à des fermetures de plages (baignade et pêche).

QUELLE RÉGLEMENTATION POUR CES TERRAINS D'AGRÈMENT ?

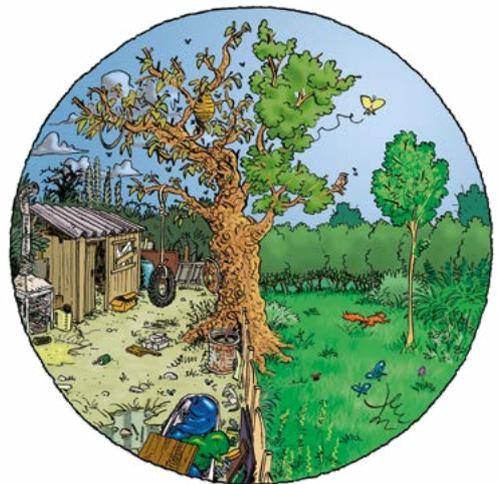
Les occupations de ces terrains par des chalets, mobil homes, caravanes ou camping-car sont interdites en vertu de la réglementation en vigueur et notamment des dispositions de la loi littoral (article L.121-22 du Code de l'urbanisme).

Il est donc rappelé que seule une utilisation paysagère (potager, verger, etc.) entre dans le cadre légal d'occupation de ces terrains.

LA POLITIQUE DE RECONQUÊTE DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS

Lors de la vente de ce type de terrains, il est demandé à ce qu'ils soient débarrassés des installations existantes.

Une politique forte de reconquête des espaces agricoles et naturels est lancée par la municipalité et la Communauté d'Agglomération. Les pratiques de « terrain de loisirs » sont donc vouées à disparaître sur le court terme, notam-



ment par préemption des terrains en cas de vente. Ces actions sont d'ores et déjà en œuvre, notamment par le biais de la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural).

Par ailleurs, un inventaire des terrains occupés par des constructions ou installations est réalisé chaque année et une veille permanente est faite sur l'ensemble de la commune pour prévenir d'éventuelles nouvelles installations ou la transformation des installations existantes.

Il est précisé qu'en cas de nouvelles installations ou de modifications même mineures des installations existantes sur ces terrains, des poursuites pénales pour infractions aux règles d'urbanisme peuvent être engagées pendant 6 ans. La responsabilité civile du propriétaire peut quant à elle être engagée pour une durée de 10 ans.

QUELLE VALEUR VÉNALE POUR LES TERRAINS D'AGRÈMENT ?

Les terrains situés en zones agricole ou naturelle ont une valeur foncière basée entre 0,15 et 2 euros le mètre carré, en fonction de leur qualité paysagère (présence d'arbres, d'une mare, de haies, ...). Néanmoins, les prix de vente de ces terrains autrefois nommés « de loisirs » peuvent être très élevés (entre 10 000 et 20 000 euros) au vu de leur valeur foncière réelle par rapport à l'usage qui peut en être fait légalement et de leur devenir sur le court terme. Le service Urbanisme pourra vous renseigner sur l'ensemble de la réglementation applicable au terrain que vous projetez d'acquérir.

ENVIRONNEMENT

LUTTE COLLECTIVE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE

Comme chaque année, Polleniz organise en Pays de la Loire une campagne de lutte collective contre la chenille processionnaire du chêne et le bombyx



- Quelles sont les précautions à prendre ?
- Ne pas toucher aux chenilles ni aux nids
 - Porter des équipements de protection adéquats lors de travaux de jardinage
 - Éloigner les personnes sensibles des sites à risque

cul brun. Ces chenilles peuvent occasionner de fortes défoliations aux arbres auxquelles elles s'attaquent au printemps et représentent des risques pour la santé humaine et animale.

COMMENT FAIRE TRAITER SES ARBRES ? Il suffit de se rendre sur le site internet www.polleniz.fr pour en faire la demande (tarifs et modalités de paiement consultables en ligne).

Les interventions de Polleniz ont débuté en avril et s'achèveront fin juin chez tout particulier s'étant inscrit sur internet. Cette campagne de lutte est biologique, sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement. Attention, toute inscription pour une intervention pour les chenilles processionnaires du pin ne sera pas enregistrée car traitement à l'automne. **Pour tout renseignement complémentaire, contacter Polleniz par téléphone au 02 40 36 83 03 ou se rendre sur www.polleniz.fr.**

→ TOUTE LA DESTINATION PORNIC DANS VOTRE POCHE !

Imagina, l'application mobile pour smartphone, est reliée à un système de balises positionnées sur des lieux d'intérêts. Elle vous guide en fonction de votre géolocalisation et de vos déplacements sur le territoire. Vous y trouvez toutes les informations pour découvrir de manière optimisée la Destination Pornic : plan interactif, lieux de visites, patrimoine naturel et historique, circuits de randonnées, agenda des événements, météo, stationnement... En téléchargeant l'application Imagina, vous recevrez des notifications contextualisées (grâce au Bluetooth). N'attendez donc plus et téléchargez l'application gratuite.



LE SAVIEZ-VOUS ?

CHRONIQUE TOPONYMIQUE
PROPOSÉE PAR DENIS DUGABELLE

Les lieux ont une histoire... et une géographie. Certains noms de lieux racontent une spécificité qui se perd parfois au fil du temps, et comme mieux connaître un territoire c'est aussi mieux l'habiter, retrouvez ici une petite curiosité à propos de votre commune !

LE HEQUEUX

Le Hequeux, terme d'origine celtique « heskeg », désigne une terre couverte de carex. Mais qu'est-ce donc ? Appelées aussi laïches, ces plantes vivaces poussent dans les zones humides. Attention, ses feuilles finement dentées sur les bords, peuvent s'avérer coupantes ! Ses fleurs, discrètes, sont groupées en épis mâles et femelles, sur la même plante.



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES LES 20 ET 27 JUIN 2021

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Vous souhaitez voter aux élections départementales et régionales des 20 et 27 juin ? Vous venez d'arriver sur la commune et vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale ou vous avez changé d'adresse sur la commune, merci de vous présenter en mairie avant le 14 mai 2021 avec :

- une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois

OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h

- Bureau 1 : Mairie, place du Fort Gentil
- Bureau 2 et 3 : Espace sports et loisirs, avenue des sports
- Bureau 4 : Pôle associatif de l'Ormelette, 2 rue Jean Moulin

DÉPOUILLEMENT

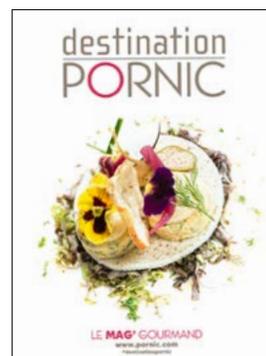
Si vous souhaitez participer au dépouillement, merci de bien vouloir vous inscrire soit :

- à l'accueil de la mairie
- par téléphone au **02 40 21 50 14**
- par mail : contact-mairie@laplainesurmer.fr

Rappel : Les électeurs doivent venir voter avec leur carte d'électeur, une pièce d'identité et un stylo pour la signature.

La commission de contrôle de la liste électorale aura lieu le jeudi 27 mai à 15h.

MAG GOURMAND & MAGAZINE DE LA DESTINATION 2021



Les voilà enfin, les nouveaux magazines de la Destination Pornic 2021 sont sortis !

De quoi faire le plein d'idées et de bonnes adresses pour découvrir et redécouvrir notre belle Destination. Vos magazines sont disponibles au Bureau d'Information Touristique de la Plaine-sur-Mer ou téléchargeables sur le site internet www.pornic.com. Bonne lecture !

[FAITES] FÊTE DU VÉLO!



LE SAMEDI 5 JUIN DE 9H00 À 14H30

RDV AU TERRAIN STABILISÉ, en coeur de bourg

(Boulevard des Nations Unies)

Rien de tel qu'un évènement festif pour saisir l'occasion de « parler vélo » avec vous ! C'est ce que l'on vous propose pour amorcer la démarche participative autour de l'étude globale des déplacements doux, dont l'objectif, à terme, est l'aménagement de nouveaux itinéraires cyclables agréables et sécurisés sur le territoire. Venez à la rencontre du cabinet d'études qui aura en charge la synthèse des besoins en mobilité douce, puis profitez des animations ludiques et sportives qui vous seront proposées.



9H00 / 14H30

REDÉCOUVRIR NOS CIRCUITS VÉLO !

Venez prendre le départ de balades à vélo ! Circuit sportif ou ludique, à travers la campagne plainaise ou sur un parcours agrémenté d'énigmes à résoudre, ... l'occasion de découvrir ou redécouvrir nos circuits vélo ! (Départ libre depuis le terrain stabilisé. Possibilité de louer des vélos sur place pour la matinée, avec ou sans assistance électrique (12 € ou 18 €), auprès de Préf'Ride, sur inscription au plus tard la veille, au 06 33 85 33 72.

10H00 / 11H30

● INITIATION AU BMX

Initiation à destination des jeunes et enfants (par tranche de 10 min), encadrée par des moniteurs agréés, sur le parking de covoiturage

11H30 ET 14H00

● SPECTACLE DÉMONSTRATION DE BMX

Sur le parking de covoiturage, par la compagnie BMX-Addiction (25min)



JUSQU'À 12H30

DÉCOUVERTE DU VÉLO ÉLECTRIQUE

Test sur piste sécurisée de l'utilisation du vélo à assistance électrique, en partenariat avec Préf'Ride

ESPACE « DIAGNOSTIC VÉLO »

Diagnostic d'entretien et petit réglage avec le partenariat de Préf'Ride-vente de vélos

VÉLOS RIGOLOS

Mise à disposition de drôles de vélos et de rosales, avec le partenariat de Préf'Ride

JUSQU'À 14H30

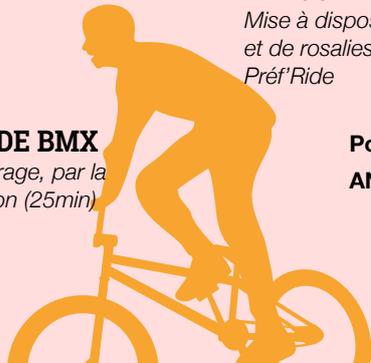
STAND BMX

Information sur la discipline, en partenariat avec BMX-Addiction

STAND : " VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE "

Concertation sur la politique de mobilité douce à développer sur la commune et les projets de nouveaux itinéraires cyclables, avec la participation du bureau d'études missionné par la commune sur l'étude globale des déplacements doux

Pour plus d'infos : Service développement territorial 02 40 21 19 59
ANIMATIONS GRATUITES. Petite restauration sur place.



➔ NOUVEAUX SUR LA COMMUNE !

ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES

BC2E SERVICES

Diagnostics immobiliers et états des lieux

Sophie GRAVOUIL, plainaise depuis plus de 20 ans, se lance comme indépendante avec le réseau BC2E au service de la réalisation de diagnostics immobiliers : plomb, mesurage, amiante, termites, gaz, état des risques et pollutions, performance énergétique, électricité, etc, mais aussi pour faire des états des lieux. " *La variété des missions, le relationnel avec les clients, le pouvoir de participer activement à la vie locale de la commune et à son développement sont les points clefs qui m'animent dans ce métier* " explique Sophie GRAVOUIL. Ces diagnostics sont à réaliser avant la signature du compromis, de la promesse de vente ou du bail.
Contact : 5 ruelle du Port 44770 La Plaine Sur Mer - 07 69 31 32 13
sophie.gravouil@bc2e.com



Sophie GRAVOUIL

EMMANUELLE LEHOURS

Aide à domicile à votre service

Emmanuelle LEHOURS, 41 ans, préfaillaise, intervient depuis le 9 mars, en qualité d'aide à domicile, sur la commune de La Plaine Sur Mer. Avec 22 ans d'expérience au métier d'aide soignante auprès de personnes âgées, elle propose de l'aide à la toilette, de la préparation et de l'aide à la prise des repas, de l'aide à l'autonomie et aux démarches administratives, d'entretenir le logement, de l'accompagnement lors de déplacements, du soutien psychologique.

Contact : 06 07 03 52 12 // emmanuelleadomicile@gmail.com



Emmanuelle LEHOURS

MATHILDE BJARNASON

Accompagnement de la femme

Mathilde BJARNASON, 31 ans, plainaise depuis juillet 2020, exerce à son domicile depuis janvier 2021 et accompagne les femmes avec les outils suivants : la naturopathie, l'ostéopathie et le yoga, pour toutes les questions liées au cycle féminin, à la contraception, à la fertilité, à la grossesse, à l'endométriose, aux fibromes, au syndrome des ovaires polykystiques, à la ménopause... Elle propose également un accompagnement prénatal mais aussi des stages ouverts à tous (hommes/femmes, très jeunes/moins jeunes, avec ou sans pathologies) : " *C'est un projet qui me tient particulièrement à cœur car il est pour moi une façon de vous redonner les pleins pouvoirs sur votre santé* " explique Mathilde BJARNASON.

Contact : 06 34 67 09 65 - mathilde.bjarnason@gmail.com



Mathilde BJARNASON

LA BOUTIQUE SOKADO

Produits bio, articles de décoration, produits du terroir

Sophie KONNERT, 51 ans, préfaillaise, a ouvert depuis le 19 mars la boutique SOKADO, en face du jardin des Lakas. Produits bio, articles de décoration, produits du terroir sont les articles qui composent les étals. La boutique propose également un dépôt de pain et un relais colis. Les horaires d'ouverture sont du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h, le dimanche de 9h à 13h.

Adresse : 12 rue Joseph Rousse LA PLAINE SUR MER



Sophie KONNERT

KEYMEX IMMOBILIER

Conseillère immobilier indépendante

Ludivine DOUILLARD, 39 ans, plainaise depuis 12 ans, est conseillère immobilière indépendante depuis janvier 2021 pour la franchise KEYMEX. Son objectif est d'accompagner les personnes dans leur projet de vie, d'achat ou de vente, de A à Z. Courtiers, notaires, home stager, service juridique et administratif, piscinistes, déménageurs... elle travaille en collaboration avec de nombreux professionnels. " *Nous travaillons en partage avec des valeurs communes comme l'honnêteté et la transparence* " souligne Ludivine DOUILLARD. Son secteur de prospection est sur La Plaine Sur Mer et sur tout le Pays de Retz.

Contact : 06 08 90 06 14 - ludivine.douillard@keymeximmobilier.fr



Ludivine DOUILLARD

**VOUS ÊTES NOUVEAU SUR LA COMMUNE
ET VOUS SOUHAITEZ FAIRE CONNAÎTRE VOTRE ACTIVITÉ ?**

CONTACTEZ al-pasco@laplainesurmer.fr

➔ INFOS PRATIQUES

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE
 Les jeunes garçons et jeunes filles domiciliés sur la commune, nés en mai et juin 2005 sont priés de bien vouloir se présenter en mairie, munis de leur pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile afin de se faire recenser.

COMPTE-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

Consultez l'intégralité des compte-rendus et délibérations de conseils municipaux sur le panneau d'affichage extérieur en mairie et sur le site internet : rubrique Vie municipale/Le Conseil Municipal/ Les séances

➔ ETAT CIVIL

Naissances

- **Tallia LÉPINE**
le 9 février, 37 rue de la Cormorane

Décès

- **Jacqueline CHATEL née DUFOUR**,
le 29 janvier, 86 ans, 54 boulevard de l'Océan
- **Lucienne LEMAIRE née TERRASSON**,
le 5 février, 95 ans, 4 allée de la Piraudière
- **Véronique MORISSEAU née LONGÉPÉE**,
le 8 février, 57 ans, 11 rue de Préfaillais
- **Monique BODIN née MALLARD**,
le 8 février, 76 ans, 1 impasse Faillie Fontaine
- **François AVERTY**,
le 16 février, 81 ans, 6 rue du Haut de la Plaine
- **Monique RIALLAND née PLANTIVE**,
le 24 février, 87 ans, 4 allée de la Piraudière
- **Jean-Paul RÉTIF**,
le 25 février, 79 ans, 12 rue des Mouettes
- **Robert BREHM**,
le 26 février, 93 ans, 4 allée de la Piraudière
- **Michelle SARDA née BONNAN**,
le 6 mars, 86 ans, 85 boulevard de Port Giraud
- **Olivier VALADON**,
le 7 mars, 51 ans, 2 bis impasse du Petit train
- **Yves TRIQUET**,
le 19 mars, 82 ans, 2 allée de Melun
- **Simone EFFLAME née BROCHARD**,
le 20 mars, 93 ans, 4 allée de la Piraudière
- **Jacques LEMAIRE**,
le 5 avril, 96 ans, 4 allée de la Piraudière
- **Suzanne BACONNAIS née PRUD'HOMME**,
le 7 avril, 88 ans, 4 allée de la Piraudière

➔ COLLECTE DE DON DU SANG

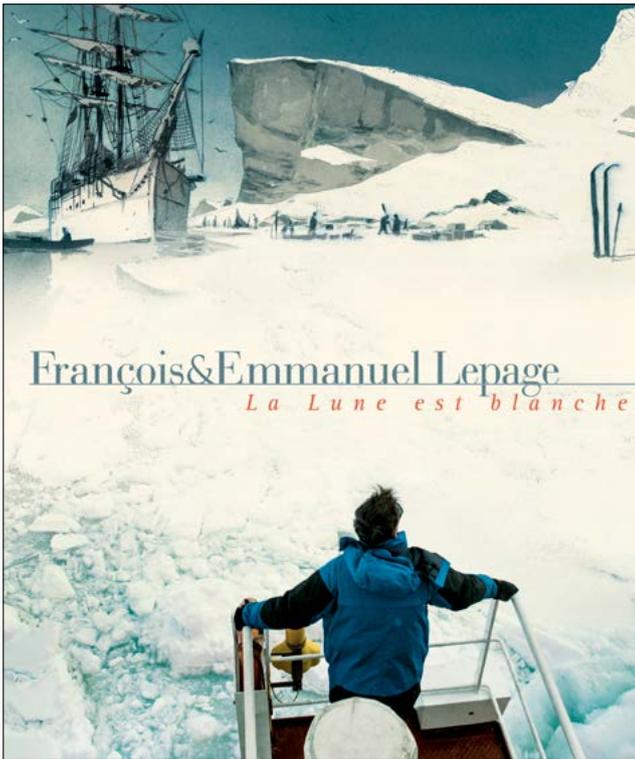
JEUDI 27 MAI

L'Établissement Français du sang maintient nationalement les collectes de sang en prenant des mesures de sécurité sanitaires adaptées.

De 16h30 à 19h30 Espace Sports et Loisirs. Vous pouvez prendre RDV sur www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

DU 1^{er} AU 30 JUIN

→ **EXPOSITION "LA LUNE EST BLANCHE"**
DE FRANÇOIS ET EMMANUEL LEPAGE



« L'Antarctique. Le sixième continent. 14 millions de kilomètres carrés. Un dôme de glace enchâssé dans un socle rocheux. Le continent le plus sec, le plus froid, le plus difficile d'accès. Le continent des superlatifs. Le monde des extrêmes. »

En 2011, les frères Lepage, Emmanuel – auteur de BD et François – photographe, intègrent une mission scientifique sur la base française antarctique Dumont d'Urville, en Terre-Adélie. Le but ? Réaliser un livre qui témoignerait du travail des savants. Il leur est également proposé de participer, comme chauffeurs, au raid de ravitaillement de la station Concordia, située au cœur du continent de glace à 1 200 km de Dumont d'Urville. Le Raid, comme on l'appelle, c'est LA grande aventure polaire ! Mais rien ne se passera comme prévu...

L'exposition présentée à la médiathèque est composée de photographies, de dessins et illustrations, de documentations, livres et matériels polaire. Une deuxième partie de cette exposition sera visible à la médiathèque de St Père en Retz.

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

"DE FIL EN AIGUILLES"

une initiation au tricot proposée par Lucette – de 10h30 à 11h30.
Tout public à partir de 8 ans.
Adultes acceptés.

🕒 Gratuit sur inscription.

Mercredi 12, 19 et 26 mai
Mercredi 2, 9 et 16 juin

"L'ATELIER DES PETITES MAINS"

Activités créatives autour du papier, carton, feutrine, crépon... pour les enfants de 6 à 10 ans, animées par Lucette de 15h30 à 17h.

🕒 Gratuit sur réservation.

Samedi 22 mai
Samedi 26 juin

PARTAGEZ ...

Vos coups de coeur

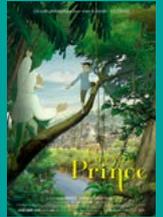
Vous avez aimé un livre ou un DVD et vous voulez partager votre avis aux autres lecteurs ? Nous nous ferons un plaisir de les diffuser dans l'Echo Plainais et sur les réseaux sociaux. Envoyez-nous vos textes à l'adresse mediatheque.laplainesurmer@orange.fr

NOS COUPS DE CŒUR

LE VOYAGE DU PRINCE

Dessin animé à partir de 6 ans
Jean-François LAGUIONIE et Xavier PICARD

Un vieux Prince échoue sur un rivage inconnu. Blessé et perdu, il est retrouvé par le jeune Tom et recueilli par ses parents, deux chercheurs dissidents qui ont osé croire à l'existence d'autres peuples. Le Prince, guidé par son ami Tom, découvre avec enthousiasme et fascination cette société pourtant figée et sclérosée. Pendant ce temps, le couple de chercheurs rêve de convaincre l'Académie de la véracité de leur thèse auparavant rejetée.



PLEIN GRIS

Roman ado
Marion BRUNET

Lorsque Élise et Victor découvrent le corps de Clarence, noyé près de la coque de leur voilier, Emma comprend que leur croisière a définitivement viré au cauchemar. Avec la disparition de son leader charismatique, ce sont tous les secrets de la bande qui remontent à la surface, les rancœurs et les lâchetés qui régissent toujours un groupe. Et quand une tempête terrifiante s'annonce, les émotions et les angoisses se cristallisent dans une atmosphère implacable... Un huis clos haletant où se mêlent l'intime et les peurs qui sommeillent en chacun de nous.



VOIR LE MONDE SANS QUITTER LA FRANCE

Documentaire adulte / Edition Hachette

Vous rêvez de canyons américains mais ne pouvez pas quitter l'Hexagone ? Vous fantasmez sur des plages paradisiaques mais ne voulez pas prendre l'avion ?

Cet ouvrage présente une cinquantaine de lieux évoquant l'ailleurs, donnant parfois l'impression d'être à l'autre bout du monde, et pourtant tous situés dans le périmètre de l'Hexagone. Le Finistère plutôt que la Polynésie, les Vosges plutôt que la Finlande, les Cévennes plutôt que la Chine... Laissez-vous surprendre par toutes ces alternatives au voyage à l'étranger, accessibles sans passeport ni visa !

De quoi trouver l'exotisme à côté de chez soi, pour moins cher et sans polluer...



> [FAITES] FÊTE DU VÉLO!



LE SAMEDI 5 JUIN DE 9H00 À 14H30

RDV AU TERRAIN STABILISÉ, en coeur de bourg

(Boulevard des Nations Unies)



Balades à vélo,
Initiation et démonstration BMX,
Diagnostic de votre vélo,
Test vélo électrique,
Vélos rigolos...
Concertation mobilités douces